

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 28 septembre 2011

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3774-2011.

Hydro-Québec Distribution – Approbation des contrats d'approbation en électricité éolienne municipale et autochtone issus de l'appel d'offres A/O 2009-02.

Demande de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) afin d'avoir accès au Rapport de constatations de la Régie.

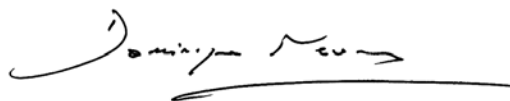
Chère Consœur,

Par la présente, nous informons la Régie de l'énergie que l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* participeront au présent dossier en déposant des représentations d'ici le 30 septembre 2011.

Dans ce cadre, nous serions gré à la Régie si celle-ci pouvait rendre public et diffuser sur son site web le *Rapport de constatations* de la Régie émis au présent dossier. Nous désirons notamment vérifier si certaines questions que nous prévoyons aborder ont ou non fait l'objet de remarques de la Régie dans ce rapport.

Nous attirons l'attention du Tribunal sur le fait que le présent dossier nous est actuellement inaccessible par la voie du SDÉ, de sorte que nous ne pouvons le consulter que sur le site *Internet* public.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse.